Les « Prévoyants de l'Industrie et du commerce roubaisiens ». Une conférence de M. Alexandre Faidherbe au foyer de l'Hippodrome. — La conférence organisée, dimanche après-midi, au foyer de l'Hippodrome, boulevard Gambetta, par les « Prévoyants de l'Industrie et du commerce roubaisiens », dans un but de propagande, a eu un plein succès.

On sait que cette société, de création toute récente, puisqu'elle a été fondée le 14 septembre dernier, a reçu l'autorisation préfectorale le 17 octobre suivant ; elle a ses bureaux au numéro 90 de la rue des Longues-Haies, et compte déjà de nombreux adhérents. Son unique objectif est de constituer une pension de retraite à tous ses membres participants, avec cette particularité que les personnes des deux sexes, et les enfants âgés de cinq ans au moins peuvent en faire partie. Il entre également dans son programme de s'assurer le plus possible de membres honoraires.

M. Alexandre Faidherbe, qui ne marchande jamais le concours de son expérience et de ses conseils à toutes les institutions humanitaires, avait bien voulu accepter de porter la parole en faveur d'une œuvre qui a toutes ses sympathies. Aussi la personnalité du conférencier a-t-elle attiré une grande affluence, au milieu de laquelle l'élément féminin était largement représenté.

Les associations similaires des localités environnantes prennent un vif intérêt à la prospérité de la nouvelle Caisse de retraites roubaisienne. M. Bonnier, président de la « Mutuelle de Tourcoing », empêché, avait envoyé à la réunion une délégation, composée de MM. Binet, vice-président ; Verdonck, secrétaire-trésorier ; Lamarcq et Caron, commissaires. On remarquait encore dans l'assistance le président de la société de secours mutuels « La Jeanne d'Arc », de Leers.

A son arrivée, vers trois heures et demie, M. Faidherbe est reçu par la Commission des « Prévoyants », au grand complet. M. Edouard Duquenne, président, lui offre le fauteuil d'honneur, et ouvre la séance.

Il remercie les personnes présentes de l'empressement qu'elles ont mis à répondre à l'appel qui leur a été fait. Elles ont compris, dit M. Duquenne, que la question des retraites pour la vieillesse est une question intéressante pour tous, et dont la solution s'impose.

Notre jeune société, ajoute-t-il, a déjà reçu de hauts encouragements. La meilleure preuve en est que nous avons l'honneur de posséder aujourd'hui parmi nous M. Alexandre Faidherbe, fondateur et ancien secrétaire de la Société de secours mutuels des Instituteurs du Nord ; fondateur et directeur des Sociétés de secours mutuels « Saint-Joseph » et Notre-Dame », du Syndicat de l'Industrie roubaisienne. Vous le connaissez tous par ses bienfaits. Véritable ami de l'ouvrier, il cherche par tous les moyens à améliorer notre sort ; aussi devons-nous regarder sa présence comme le plus beau don de joyeux avènement que notre caisse de retraites put obtenir, et comme un gage certain de la marche ascendante qui lui est réservée.

Ces souhaits de bienvenue, exprimés en termes si chaleureux, et soulignés par les applaudissements de la salle entière, émeuvent profondément M. Faidherbe. Il dit combien il est touché d'un accueil aussi affectueux, et comment il n'a pas su résister à l'invitation pressante de venir traiter une question à laquelle suffisait pleinement la compétence de M. Edouard Duquenne, qui a eu pour lui des paroles si flatteuses. Il a fallu pour cela l'intérêt sans réserve qu'il porte à la société nouvelle, et à tous ceux qui demandent à travailler à leur avenir.

La conférencier populaire, auquel plusieurs générations de travailleurs doivent tant d'agréables instants, se défend d'être orateur. N'attendez pas de moi un discours, dit-il, à ses auditeurs, mais une simple causerie; laissez-moi vous parler familièrement, cœur à cœur, comme j'en ai l'habitude; je me sentirai plus à l'aise, et j'atteindrai mieux mon but

Là-dessus M. Faidherbe entre en matière, et montre les peuples civilisés, et parmi eux les hommes de bon sens, songeant seuls à économiser en vue de l'avenir. Les sauvages ne connaissent pas l'économie ; un savant explorateur, qui a écrit sur les nègres d'Afrique, les dépeint comme des insouciants du lendemain, dévorant jusqu'à la satiété les récoltes d'un sol fécond, sans rien mettre en réserve pour leurs besoins ultérieurs, et réduits bientôt à manger des racines et des chardons.

Mais il n'y a pas que des sauvages qui n'économisent pas, il y a aussi les ouvriers imprévoyants, qui connaissent trop la route du cabaret; il y a les riches prodigues, qui jettent sans compter leur fortune aux quatre vents.

L'économie se pratique sous diverses formes, et ne porte pas exclusivement sur l'épargne de l'argent proprement dite. La ménagère qui compte les grains de sel, qui reprise les bas de la famille, pour éviter d'en acheter de nouveaux, et opère des prodiges d'équilibre avec un budget des plus restreints ; le laboureur qui sème précieusement le meilleur de son grain pour les prochaines semailles ; les bons et sages parents qui s'imposent de lourds sacrifices pour donner de l'instruction à leurs enfants, et les mettre en mesure de travailler plus tard au bien-être de la communauté, tous sont économes à différents points de vue. Ils poursuivent tous un but commun, la sécurité des vieux jours pour eux et plus tard pour les leurs ; c'est vers le même résultat que tendent les combinaisons offertes par la Caisse de retraites.

La maladie est là qui guette dans l'ombre, toujours prête à fondre sur notre pauvre humanité, et à compromettre, sinon à terrasser bien des santés, dont la conservation est un véritable capital pour la classe laborieuse. Sa seule défense contre l'implacable ennemie est la mutualité, dont le principe moralisateur a fondé à Roubaix la « Jeanne d'Arc », vaillante comme sa patronne et sa sœur puinée, qui se recommande aujourd'hui à tous les gens sensés.

D'autres sociétés, dites de secours mutuels, ont vu le jour chez nous; mais beaucoup se sont détournées de leur destination première, en devenant des réunions de plaisirs, et le bien qu'elles auraient pu faire a été paralysé par le déficit. Un certain jour le découragement est venu, leurs fondateurs eux-mêmes les ont abandonnées, et elles sont retombées dans le néant. C'est qu'aussi elles avaient voulu être indépendantes, au lieu de se mettre sous la protection de l'Etat, et de s'astreindre à une réglementation sévère, gardienne des intérêts de tous.

En somme l'économie est une vertu, dont il faut savoir tenir compte à ceux que n'effraient point des privations plutôt apparentes que réelles. Car combien d'hommes ne prennent-ils pas pour des besoins de simples satisfactions ! Le tabac, l'estaminet, les jeux, les voyages d'agrément n'absorbent-ils pas trop souvent, dans des proportions excessives, le pécule gagné au prix d'un pénible labeur ?

Bien des gens ne pourraient faire sans chercher, au détriment de leur bourse, certaines compensations à l'esclavage quotidien; mais ils se laissent entraîner, et l'excès gâte tout. A côté d'eux se rangent ceux qui ne savent pas, c'est-à dire qui ne connaissent pas la valeur de l'argent, et ceux-ci sont plutôt à plaindre qu'à blâmer.

Le remède héroïque à ces imperfections humaines, c'est la mutualité, qui fait passer sous son joug tous ses disciples, et les condamne à l'économie forcée, sans laquelle ils n'ont rien à attendre des avantages qu'elle garantit. Ne faisons aucun fond sur notre épargne personnelle, dès le moment que nous la conserverons à notre portée. Saurons-nous résister à la tentation, et notre persévérance ne succombera-t-elle pas tôt ou tard dans la lutte ? En tout cas, comme dit un vieux proverbe, l'argent gardé dans un bas le troue vite, et ne rapporte rien.

L'éloquent conférencier rappelle ici son ancienne profession d'instituteur, dont il sera toujours fier, et s'étend sur les merveilleux résultats atteints par une caisse d'épargne scolaire à laquelle il présidait. Puis, revenant à son sujet, il fait une émouvante peinture de la vieillesse du pauvre, exposé au déclin de la vie à devenir une charge pour ses propres enfants, supplice plus cruel que la mort même. Le moyen de parer à cette éventualité lamentable est d'économiser dès les jeunes ans, sou à sou, tout ce qu'on ne veut pas accorder au superflu, et d'attacher son sort à celui d'une institution financière où l'on trouve, à un moment donné, la pension de retraite qui assure le pain des derniers jours.

Nous ne suivrons pas M. Faidherbe dans son savant commentaire des statuts qu'il a sous les yeux; les limites de ce simple compte-rendu ne le permettent pas. Qu'il nous suffise de dire qu'il approuve sans restriction les combinaisons multiples offertes aux familles par la Caisse de retraites, en recommandant toutefois de fixer si possible l'âge d'admission à la pension, de 55 à 60 ans. Cette restriction empêchera bien des vides de se produire prématurément, au préjudice de l'importance totale des versements, qui doit être sauvegardée par tous les moyens possibles.

M. Faidherbe encourage les parents à verser pour leurs enfants, comme le permettent les statuts, dès qu'ils ont atteint l'âge de cinq ans, et loue fort la faveur accordée aux sociétaires de verser pour leur compte personnel plusieurs cotisations, afin d'accumuler sur leur tête autant de pensions de retraite. Il fait finalement ressortir tous les profits qui résultent des subsides octroyés par l'Etat, et conseille à la Commission de chercher toujours et quand même à venir en aide à ceux qu'une gêne passagère forcerait à suspendre le versement de leur cotisation mensuelle. Quelques fêtes procureraient, à l'occasion, des ressources précieuses sur ce terrain, et l'Administration municipale pourrait, de son côté, prêter son aide pécuniaire, qui allégerait, à un moment donné, les charges de son bureau de bienfaisance.

L'orateur, dans une entraînante péroraison, préconise une dernière fois l'économie sous toutes ses formes.

N'oublions jamais, s'écrie-t-il en terminant, que celui qui compte sur son voisin pour son dîner de chaque jour, risque de se coucher souvent à jeun.

Des applaudissements prolongés saluent la fin de cette belle et instructive conférence.

M. Edouard Duquenne, président, au nom des fondateurs de la Caisse de retraites, remercie vivement M. Faidherbe du magnifique discours qu'il vient de prononcer. Il n'a craint, dit-il, ni la fatigue, ni le temps qu'il lui a fallu dépenser pour étudier d'une manière si complète les statuts de la société. La semence que l'éloquent orateur vient de jeter est tombée sur une bonne terre, et la moisson sera abondante.

S'adressant ensuite à l'assistance, M. Duquenne déclare que la question des retraites pour la vieillesse passionne l'opinion publique depuis quelques années. Parmi les nombreuses améliorations que l'on propose d'apporter à l'état social actuel, l'idée de constituer une retraite à tous les travailleurs existe dans tous les esprits. Les uns attendent toujours que le législateur prenne l'initiative de faire quelque chose ; mais la société « Les Prévoyants du Commerce et de l'Industrie roubaisiens », plus impatiente, cherche à résoudre elle-même la question.

C'est pour cela, ajoute M. Duquenne, que nous avons fondé cette institution, destinée à assurer à tous ses adhérents une pension de retraite.

Approuvée par arrêté préfectoral, cette société jouit de tous les privilèges et avantages accordés par le décret du 26 mars 1852, dont les principaux sont de pouvoir posséder des objets mobiliers, de recevoir des dons et legs.

La commune, en exécution de ce décret, est obligée de lui fournir gratuitement les locaux pour les réunions, ainsi que les livrets et registres nécessaires à l'administration et à la comptabilité. Elle a droit aux subventions suivantes : 1° 25 pour cent sur les versements opérés à la Caisse nationale des retraites ; 2° 1 franc par membre participant et 1 franc par membre participant ayant plus de 55 ans.

La jouissance d'une certaine somme, d'une rente, si l'on veut, d'une retraite assurée aux travailleurs des deux sexes, lorsqu'ils auront atteint l'âge du repos ou de la vieillesse, est une règle de protection sociale, et la société croit y parvenir en pouvant compter sur le concours large et généreux des membres honoraires, de l'Etat, du département et de la commune. Il ne faut pas douter de ce concours, car les ouvriers, livrés à leurs propres ressources, économisent difficilement ou ne s'assurer le pain de leur vieillesse Ils arriveraient peut-être ainsi à se décourager.

L'Etat l'a compris d'ailleurs; car il vient d'inscrire au budget une somme relativement importante, destinée à subventionner les sociétés de secours mutuels pour leurs pensions de retraites.

M. Duquenne espère que l'appel énergique et pressant qui s'exerce aujourd'hui sur toute la masse imprévoyante sera entendu.

A l'heure qu'il est, cette masse vit isolement, sans secours au moment de la maladie, sans espoir pour le temps de la vieillesse.

L'hôpital et la charité, voilà ses seules ressources; mais l'hôpital et la charité ne conjurent pas la misère et la maladie.

Demain, si la pension de retraite surgit avec la certitude de l'ampleur suffisante pour assurer le nécessaire, si le spectre désespérant d'une vieillesse irrévocablement malheureuse s'évanouit, cette masse, renaissant à l'espoir, cessera d'être sourde à la voix de la prévoyance ; elle se décidera à venir, dans la Société de secours mutuels, chercher la garantie du pain des vieux jours. Voilà le principal mérite des Caisses de retraites. Elles éviteront à nos vieillards les étreintes de la misère, et elles jetteront sur la vie tout entière des moins fortunés le réconfortant rayon de soleil d'une fin tranquille dans un repos bien gagné.

Je ne veux pas, dit M. Duquenne en terminant, laisser passer cette occasion de remercier de tout cœur les représentants de la presse pour le concours qu'ils nous ont déjà donné, et pour celui qu'ils nous donneront encore à l'avenir.

Cette allocution du président est accueillie par des bravos, et la séance prend fin à quatre heures et quart.

Les messes de Sainte-Cécile. — La série des auditions en l'honneur de la patronne des musiciens a continué dimanche.

Le *Choral Nadaud* s'est fait entendre, en l'église du Sacré-Cœur, pendant la messe de midi. Il y a interprété les mêmes morceaux que précédemment à Saint-Martin. Son exécution a revêtu les mêmes caractères artistiques que nous avons déjà signalés. Le *Kyrie* de Niermann, le *Sanctus* de Desailly, et l'hymne de Th. Dubois ont trouvé dans les exécutants de cette société des interprètes accomplis qui en ont fait admirablement valoir les beautés.

M. Minssart a chanté l'*Ave verum* de Gounod, avec une distinction remarquable; son organe puissant et parfaitement assoupli, accompagné par le violoncelle, a produit le meilleur effet sur les assistants.

La *Cæcilia roubaisienne* a donné son audition en l'église Saint-Martin, à la même heure. Sous l'habile direction de M. Paul Fournier, elle a interprété d'une manière on ne peut plus satisfaisante le *Kyrie* de Laurent de Rillé, l'*Agnus* de Gounod, et *Cæcilia*, chœur de Camille Devos. Cette société a fait preuve de précieuses qualités de détail et d'ensemble, surtout dans le contraste des nuances.

M. Edmond Janssens a chanté avec une grande correction l'*O salutaris* de Deneulle et a fait avantageusement apprécier sa voix bien douée de baryton.

La *Fanfare du Centre*, de son côté, s'est fait entendre pendant la messe de onze heures et demie à Notre-Dame. Sérieusement dirigée par M. Ch. Bacqueville, cette société a exécuté la belle marche nuptiale du *Songe d'une Nuit d'Eté* de Mendelsohn; un *Andante religieux* de Henri Semée et une grande fantaisie sur *Lohengrin* de Wagner. Par un judicieux tempérament dans la sonorité, par une parfaite intelligence de chacune de ces œuvres et par une excellente interprétation de ces divers caractères, l'exécution de la *Fanfare du Centre* a produit la plus favorable impression sur la nombreuse assistance qui l'écoutait.

La fanfare de trompettes, *Les Enfants du Nord* ont également fêté Sainte-Cécile à la messe de midi, en l'église Saint-Sépulcre. Ils ont exécuté avec brio et avec talent, sous la direction de M. Alphonse Bosschart, une marche triomphale de Bléger, l'*Héroïne*, fantaisie de Timmer, les *Trompettes de Paris*, grande fantaisie de Dessailly et un Boléro d'E. Soris. Cette société a tiré le meilleur parti possible des ressources forcément limitées des instruments que comporte son organisation.

La mission pour les hommes à Saint-Martin. — Dimanche matin, à la messe de sept heures, a eu lieu la clôture de la mission dont les exercices ont attiré, soir et matin, pendant la semaine dernière, un nombreux auditoire d'hommes. Le R. P. Damien a prononcé une allocution sur le sacrement de l'Eucharistie, où Jésus-Christ manifeste à un suprême degré son amour pour les hommes. Il en a fait ressortir, avec chaleur, la sublimité et les avantages que les chrétiens en retirent, lorsqu'ils sont fidèles à y recourir.

Le nombre des hommes qui se sont approchés de la Sainte-Table a été considérable. Ils ont été un sujet d'édification pour l'assistance, par leur recueillement et leur attitude empreinte d'une foi vive et sincère.

L'Œuvre de la basilique de Domremy. — Le R. P. Létendard, qu'un rhumatisme aigu a empêché de continuer les prédications de la retraite pour les hommes à Saint-Martin, remis de cette douloureuse indisposition, a pu dimanche reparaître dans la chaire de cette église. Il a recommandé l'œuvre de la basilique élevée à Domremy sur l'emplacement où Saint Michel, Sainte Catherine et Sainte Marguerite ont apparu à Jeanne d'Arc et lui ont annoncé sa glorieuse mission.

Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, qui fut le promoteur de cette œuvre pendant qu'il occupait le siège de St Dié, a désigné le R.P. Létendard et un de ses confrères de Domremy pour recueillir les offrandes de ses diocésains en faveur de cette basilique.

Dans ses allocutions aux messes de dimanche, l'ardent apôtre de Jeanne d'Arc a fait chaleureusement ressortir le caractère patriotique et l'importance de l'œuvre poursuivie à Domrémy, d'où s'élèveront sans cesse vers le ciel des prières pour les soldats au service de la patrie et pour ceux qui sont morts en la défendant.

Il a annoncé qu'il ferait, mardi soir à huit heures, à Notre Dame et mercredi soir au Saint-Sépulcre, une conférence sur Jeanne d'Arc.

La mission Samande au Sacré Cœur. — On nous écrit :

« Hier, dans la paroisse du Sacré-Cœur, se sont terminés les exercices de la mission spécialement réservée aux flamands.

» Durant quinze jours consécutifs les paroissiens ont répondu, en très grand nombre, à l'appel de leur zélé pasteur, et par leur assiduité aux instructions, leur attention à écouter la parole de Dieu et leur empressement à s'approcher des Sacrements, ils ont prouvé que le flambeau de la foi brillait encore d'un vif éclat dans leur cœur.

» Le succès de la mission, hâtons-nous de le dire, a dépassé, de beaucoup, les espérances... Les 800 communions d'hommes et de femmes en font foi.

» La parole pénétrante et toute apostolique de M. l'abbé Dehaese et de son dévoué auxiliaire M. l'abbé Bekemans, a produit en abondance des fruits de salut.

» On peut affirmer que leur passage au Sacré-Cœur laissera, comme dans toutes les paroisses qu'ils ont évangélisées, des traces ineffaçables de sanctification, parce qu'ils ont répandu dans le cœur de leurs auditeurs des parfums de vertu et de sainteté qui embaumeront désormais et pour toujours leurs foyers.

» Un résultat aussi consolant sera de nature à dédommager les missionnaires des efforts qu'ils ont faits pour ramener dans la voie droite ceux qui, par l'indifférence et les maximes erronées, s'en étaient écartés.

» Puissent ces braves ouvriers flamands persévérer dans leurs généreuses résolutions, ils y trouveront le vrai bonheur qu'ils chercheraient vainement dans les joies éphémères du monde. »

Les funérailles d'un vétéran des Sapeurs-Pompiers. — Dimanche à deux heures de l'après-midi, ont eu lieu, en l'église Saint-Martin, les funérailles d'un vieux brave, M. Jeanne Désiré, vétéran des sapeurs pompiers de Roubaix, décoré de la médaille de Crimée.

Une section des sapeurs pompiers en arme, sous les ordres du sergent Crépin, rendait les honneurs militaires.

La société des combattants de Crimée, dont le défunt était membre, assistait en corps, à la cérémonie.

Dans l'assistance, on remarquait M. Hubert, commandant des sapeurs-pompiers de Roubaix, MM. Tillet, Vanacker, lieutenants, Delannoy, sous-lieutenant, et plusieurs délégations des corps des sapeurs-pompiers des communes voisines.

Une intéressante fête d'escrime a eu lieu dimanche à 4 heures, dans la salle du Café Pandore, qui avait reçu pour la circonstance une décoration spéciale. On remarquait surtout dans le fond de l'estrade une panoplie d'escrime au milieu de deux faisceaux de drapeaux français.

Cette fête avait été organisée par le *Cercle de l'Epée*, qui a pour professeur M. A. Dubar et pour président M. Moyart. M. le colonel Royer, commandeur de la Légion d'honneur, avait bien voulu accepter la présidence de cette séance ; il était assisté de deux lieutenants de l'armée active. La « Société philharmonique du Jean-Ghislain » prêtait son bienveillant concours et complétait heureusement l'éclat de ce brillant tournoi.

La *Marseillaise* jouée par cette société a donné le signal des combats et, après le salut initial exécuté par MM. Chatel, maître d'armes au 16e bataillon de chasseurs et Dubar, professeur au Cercle de l'Epée, les assauts ont commencé. Ils ont lieu tour à tour entre MM. Wante, du Cercle de l'Epée et Derreumaux de la salle Dubar, entre MM. Desbarbieux et Légier, entre MM. Delescluse et Messiaen et entre MM. Moyart et Dewitte, tous du Cercle de l'Epée. Ces divers assauts ont révélé chez les champions des qualités tout à la fois brillantes et sérieuses et qui font le plus grand honneur au professeur, M. A. Dubar, qui a su inculquer à ses élèves les principes de la méthode classique de l'Ecole de Joinville où il a été formé.

Mais voici que l'intérêt grandit parmi la nombreuse assistance. M. Chatel, maître d'armes au 16e bataillon de chasseurs, et M. De Bast, maître d'armes au 1er chasseurs à cheval à Tourcoing, sont aux prises. Le champion belge et la champion français déploient dans cette lutte amicale toutes les ressources de leur science consommée et de leur égale adresse. Le public haletant suit les péripéties émouvantes de cet engagement qui se termine par l'expression d'une admiration mutuelle entre M. Chatel et M. De Bast.

L'assaut suivant passionne à un égal degré les spectateurs ; il a lieu entre M. Herpin, professeur au Club nautique Lillois et M. Dubar, professeur au Cercle de l'Epée. Tous deux par leur jeu savant, par le brio dans l'attaque et l'habileté dans la défense, conquièrent la faveurs des connaisseurs.

La Philharmonique de Jean-Ghislain clôt la première partie et après dix minutes ouvre la deuxième. Des membres du Cercle de l'Epée se mesurent ensuite entre eux et font tous preuve d'une excellente méthode. Ce sont MM. Carpentier et Deschamps, MM. Delescluse et Dewitte, MM. Moyart et Messiaen, MM. E. Nys et Lateux maintiennent dignement l'honneur le premier de la salle Dubar et le deuxième de la salle Herpin, dans des passes vigoureusement engagées et non moins vigoureusement soutenues de part et d'autre.

Les deux derniers assauts ont complété d'une façon particulièrement brillante cette fête pendant laquelle l'intérêt n'a pas faibli un seul instant. MM. Herpin et De Bast ont provoqué l'admiration unanime des assistants qu'ils ont tenus, pour ainsi dire, suspendus à la pointe de leur fleuret. Quant à MM. Dubar et Chatel, qui ont terminé la séance, ils se sont distingués par un engagement à tous points remarquable. Le professeur roubaisien, par son jeu fin, délicat et serré, a su se maintenir avec honneur en face de son redoutable adversaire.

Après un allegro militaire exécuté par la Société philharmonique, les assistants se sont retirés, emportant de cette fête la meilleure impression. Nous sommes assurés d'être leur fidèle interprète en transmettant leurs félicitations et leurs remerciements à MM. Chatel, De Bast et Herpin pour leur si brillant concours, à M. A. Dubar et aux membres du Cercle de l'Epée, pour les soins apportés à l'organisation de cette séance où se sont manifestés les avantages de l'exercice de l'escrime pour le développement des forces et de la souplesse et même pour la santé.

A la Fosse-aux-Chênes. — On apprendra avec plaisir qu'un nouveau dépôt de beurre de la grande laiterie d'Oostcamp est ouvert, chez M. Arduser, rue de la Fosse-aux-Chênes, n° 98. 88209

Un vol audacieux, rue du Fresnoy. — Dans la nuit de samedi à dimanche, à une heure qu'il est impossible de préciser, des malfaiteurs, restés inconnus, ont escaladé le mur de clôture de l'habitation de M. Victor Eneman, cordonnier, rue du Fresnoy, et descendu dans la cour, où ils ont emprisonné le chien de garde.

Ils ont alors coupé, avec un diamant, un carreau de vitre à une fenêtre du rez-de-chaussée, ont fait jouer l'espagnolette et ont pénétré dans la pièce ; ils ont bouleversé et ont enlevé, dans un meuble, une somme de 120 francs, une montre et treize paires de chaussures.

Les malfaiteurs, ne trouvant sans doute plus rien à leur convenance, se sont retirés par où ils étaient entrés.

M. Cordier, commissaire de police du premier arrondissement, a ouvert une enquête dès dimanche matin.

Les personnes qui s'occupent de musique religieuse savent combien il est difficile de trouver des morceaux de musique religieuse bien appropriés à la voix ; elles seront heureuses de trouver à la librairie du *Journal de Roubaix* le nouveau recueil de cantiques et motets à 2, 3 et 4 parties, de Mme Marie-Elisabeth Reboux, religieuse de l'Immaculée Conception de Buzançais.

Les sopranos et les contraltos y trouveront des chants convenant à leur voix. Ce recueil est en vente au prix de 10 francs.

Titres : 1. C'est le Dieu que j'adore, cantique pour communion. — 2. Venez, beauté suprême, cantique de première communion. — 3. Venez, Jésus, pour communion. — 4. Céleste flamme, pour communion. — 5. Consécration au Sacré-Cœur. — 6. Toujours, toujours, cantique pour le renouvellement du voeu religieux. — 7. Gloire au Fils de Marie (Noël). — 8. Cantique sur le Rosaire. — 9. Grand cœur à la Sainte-Vierge, thème de Jeanne d'Arc, de Gounod. — 10. Gloire à Marie. — 11. A Marie Immaculée. — 12. Hommage à Notre Dame du Sacré-Cœur. — 13. Cantique pour l'Assomption. — 14. Mater afflictorum. — 15. Cantiques d'ouverture pour le mois de Marie et de Saint-Joseph. — 16. A Saint-Joseph, patron de l'Eglise. — 17. Quel nom puissant, cantique à Saint-Joseph. — 18. Cantique à Saint-François de Sales. — 19. A Sainte-Catherine. — 20. A l'Ange gardien. — 21. Ave Maris Stella. — 22. Ave Maria. — 23. Ave Maria. — 24. Tu ta pulchra es. — 25. Inviolata, prose de la Sainte-Vierge. — 26. Regina coeli. — 27. Salve regina. — 28. Ave Regina cœlorum. — 29. Sub tuum, 3 parties. — 30. Sub tuum, 3 parties. — 31. Sub tuum, 3 parties. — 32. Tantum ergo, 3 parties. — 33. Tantum ergo, 3 parties. — 34. Tantum ergo, 4 voix. — 35. Panis Angelicus, duo. — 36. Ecce panis, solo. — 37. Hymne à Saint-Joseph. — 38. O Salutaris. — 39. Gloria in excelsis, pour Noël. — 40. Litanies de la Sainte-Vierge, le recueil. 39060d

---

Une arrestation pour vol. — Dans la soirée de samedi, vers huit heures et demie, M. Derreumaux, boucher, rue Marengo, a surpris en flagrant délit de vol de viande à sa vitrine, un journalier nommé A. Dupont.

Le boucher, aidé d'un voisin M. Debocsère, a emmené l'individu près de l'agent de service dans le quartier, qui a conduit le voleur au dépôt central.

Arrêté pour un acte de brutalité. — Une jeune fille, Léonie Dens, qui occupe avec un jeune homme une chambre de la rue de Menin, a été réclamer, samedi soir, le secours des agents de service au poste du pont Morel, pour mettre à la raison son ami Hubert Hunen, qui dans un moment de surexcitation l'avait frappée d'un coup de talon de bottine au front lui faisant une blessure assez grave.

Le jeune homme a été arrêté et écroué au dépôt de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Croix. — CROIX-BLANCHE. — *L'inauguration de la chapelle du cercle catholique de Saint-Pierre.* — Dimanche a eu lieu pour la première fois une cérémonie religieuse dans la chapelle du vaste établissement qui a été construit derrière l'église Saint-Pierre, grâce à un fondateur généreux, qui est la providence de ce quartier. Plus de cent hommes ou jeunes gens assistaient à cet office auquel M. le curé a officié et prononcé une chaleureuse allocution.

Il a rappelé délicatement la reconnaissance due au promoteur de cette œuvre si utile et a exposé les devoirs des membres de l'Association. Ses exhortations paternelles ont produit sur les assistants une profonde impression.

Après cette allocution a eu lieu un salut solennel dont les chants ont été exécutés avec beaucoup de talent par la section du chorale.

— *L'Œuvre du pain Saint-Antoine.* — Dimanche, pendant les vêpres, une cérémonie a eu lieu, en l'église Saint-Martin, pour l'inauguration de l'Œuvre de Saint-Antoine de Padoue. L'assistance était considérable.

M. le chanoine Berteaux a prononcé une touchante allocution, dans laquelle il a parlé des vertus et des immenses mérites de saint Antoine de Padoue. Il a vivement recommandé la dévotion à ce grand saint, et invité ses auditeurs à favoriser la belle œuvre du pain de Saint-Antoine.

Après la bénédiction du St-Sacrement, tous les fidèles ont reçu l'image et les litanies de Saint-Antoine de Padoue.

— *Messe de Sainte-Cécile.* — La Musique municipale a donné une seconde audition pendant la grand'messe. L'interprétation a été excellente.

— *L'installation du téléphone à Croix.* — L'inspecteur des postes et télégraphes s'est rendu hier matin à Croix, en vue de l'installation d'un réseau téléphonique à créer dans cette localité.

Les dernières formalités vont être menées activement. Tout porte à espérer que le réseau sera installé dans le plus bref délai.

Wanquehal. — *La Ste-Cécile.* — La société *La Chorale de Wasquehal* s'est fait entendre hier pendant la messe de dix heures, en l'église paroissiale.

Cette belle société a chanté, dans la perfection, la messe d'Archambault : les solistes se sont particulièrement distingués.

A trois heures, un banquet réunissait tous les sociétaires et les membres honoraires au siège de la société.

Flers. — La fanfare du Breucq a fêté dimanche sa patronne Sainte-Cécile, elle s'est fait entendre à la messe de dix heures en l'église du Sart. Divers morceaux ont été très bien interprétés.

Un banquet de 120 couverts a réuni, à trois heures, au siège de la société, chez M. Mesplomb-Boussemart, les membres actifs et honoraires.

Hem. — *La Ste-Cécile.* — La musique municipale s'est fait entendre pendant la messe de dix heures. L'exécution a été fort remarquée.

A Messieurs les Industriels. — *Nouveau vernis hydrofuge anti-oxyde* (Heitzler, usine Rueil S. et O.). — Plus d'encrassement avec ce nouveau produit, noir ou incolore. Résistance absolue aux acides, alcools, buées, chaleur (7° atmphères environ), action continue de l'eau. *Plus de murs humides. Parfait hydrofuge.* Echantillon franco. S'adresser agent commercial région Nord : *P. Berthéus* rue Lacroix, 76, Roubaix. 85165 – 38276

L'horaire du voyageur. — *Service d'hiver.* En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 0 fr. 15.

LA RÉUNION DE LA RUE VALLON
A ROUBAIX

Entre socialistes. — Une séance mouvementée. — La Grève générale. — Les députés Faberot et Dejeante. — Le tumulte. — Questions de personnes. — La défaite des députés socialistes. — L'ordre du jour.

Nous avons assisté, dimanche, au local de la coopérative l'*Avenir*, rue Warton, à une réunion au cours de laquelle les socialistes se sont mangés entre eux. Nous avons dit que des placards annonçant cette réunion avaient été affichés en ville. Il y était dit que les députés Faberot et Groussier discuteraient la grève générale. Le citoyen Renard, délégué au Congrès de Nantes, adversaire de la grève, était spécialement invité à la conférence.

A quatre heures de l'après-midi, au moment de l'arrivée des citoyens Faberot, Dejeante, ce dernier remplaçant le citoyen Groussier, trois à quatre cents personnes se trouvent dans la salle. Les députés de Paris qui sont suivis du citoyen Renard, sont accueillis aux cris de : Vive Jules Guesde ! Plusieurs étend rds rouges ont été arborés au plafond. Le citoyen Verleyen, gérant de la coopérative l'*Avenir*, prend place à la chaise présidentielle et veut procéder à la formation d'un bureau. Des cris hostiles se font alors entendre. On crie : Cutine ! Jules Guesde ! Gérault Richard ! C'est un tumulte indescriptible. La salle, comble maintenant, devient de plus en plus houleuse, et c'est en vain que le citoyen Verleyen agite la sonnette. Il y a lieu de constater qu'une vingtaine de membres de la coopérative de la rue Vallon sont présents, alors qu'ils ont pour adversaires un millier de « barrettistes. »

Verleyen est obligé de battre en retraite et de céder la place au citoyen Bogard.

Aucune table n'a été mise à la disposition de la presse, dont les représentants prennent leurs notes, debout. Or, la réunion a duré quatre heures et quart !

Le citoyen Renard fait remarquer, à tort ou à raison, que le quart environ du bureau est acquis à la cause.

Le citoyen Bogard est élu président. Sont acclamés assesseurs les citoyens Heylinck et Bosquette. Le citoyen Bailleul s'assied sur les genoux de ce dernier.

Avant de donner la parole au citoyen Faberot, le président demande aux assistants si quelques uns d'entre eux désirent prendre part à la discussion, pour ou contre la grève générale. Ses fonctions se font inscrire pour : les citoyens Faberot, Dejeante et Renard ; contre : les citoyens Renard, Deucker et Bouchez, dit Bailleul. Tous ces orateurs montent sur la scène qui devient trop petite pour contenir tous ceux qui y ont pris place.

— Faites-la tribune ! crie-t-on.

— Faites-la d'abord évacuer par les journalistes ! riposte une voix, qui reste sans écho.

Le président fait connaître que le citoyen Renard a tout d'abord demandé la parole pour une motion d'ordre.

On crie : Vive Renard !

Mais le citoyen Faberot proteste, pendant que la foule le conspue.

— Respectez la tribune ! crie le président, qui ne cesse d'agiter la sonnette.

— J'ai reçu une lettre du Comité protestataire, dit le citoyen Renard...

Le citoyen Faberot s'avance et veut empêcher le citoyen Renard de parler.

Les deux adversaires sont sur le point d'en venir aux mains.

Le tapage devient infernal. Enfin, le citoyen Renard cède.

— Vous le voyez, déclare le président, nous sommes pour la justice ! Le citoyen Faberot a demandé la parole : nous la lui accordons.

Le citoyen Faberot

Le citoyen Faberot, député révolutionnaire de Paris, porte la barbe et les cheveux blancs. Son regard et son attitude sont énergiques; sa voix est puissante et domine parfois le tapage.

Il déclare qu'il n'est pas venu à Roubaix pour y recueillir des applaudissements. Il dit que la liberté de la tribune est sacrée et qu'il considère comme des perturbateurs ceux qui veulent empêcher les orateurs de parler. Avant d'aborder la question à l'ordre du jour, M. Faberot tient à dire qu'il est...

Des cris couvrent sa voix.

— Vous épancherez votre cœur tout-à-l'heure, s'écrie-t-il. Laissez-moi épancher le mien ! Vous êtes ici souverains ! Nous ne venons pas prendre votre souveraineté.

Cris : Si ! si !

On entend le député de Paris prononcer ces mots : « l'affranchissement des travailleurs... »

Quelques voix : Et ceux qui ne travaillent pas ?...

M. Faberot. — Nous considérons comme travailleurs tous les prolétaires, aussi bien les ouvriers qui peinent, les bacheliers sans emploi, que les médecins sans malades ; tous ceux enfin qui ne veulent pas se plier sous la botte gouvernementale.

Quelques voix : Et Gérault Richard ?

M. Faberot. — On me parle de Gérault-Richard..... A mon avis c'est un homme de cœur. ...

Nombreuses voix : Pourquoi le combattez-vous ?

M. Faberot. — ... Mais parce que Gérault-Richard est un homme de cœur, s'entend il que... (Les cris couvrent la voix de l'orateur) .. Je ne suis pas fâché de cette petite discussion, continue M. Faberot, car je vais en profiter pour dire pourquoi nous avons opposé à la candidature de Gérault-Richard dans le XIIIe arrondissement celle de Pierron! Gérault-Richard a été condamné à un an de prison pour avoir parlé contre le chef de l'Etat. Cela veut-il dire que c'est un martyr? Pierron, lui, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il a été obligé de s'exiler en Angleterre...

Plusieurs voix. — Vive Gérault-Richard !...

Nombreuses voix : L'ordre du jour !... Vive Guesde !... Vous faites le jeu de nos adversaires !...

A ce moment une vive discussion s'engage sur l'estrade entre les citoyens Dejeante et Bailliu.

M. Faberot est dans l'impossibilité de se faire entendre.

— Oh !... s'écrie-t-il, il n'y a pas moyen de continuer!... Voyons ! C'est un parti pris, chez vous !... Ah ! les enfants !... J'ai quarante ans de révolution !...

Une voix (sur l'estrade). — Je prie les journalistes de noter que le citoyen Decocke vient de dire que les guesdistes sont des ignorants !

Le citoyen Decocke : Je n'ai pas dit cela !...

Le tumulte redouble, et le citoyen Faberot fait des